

Chères et chers collègues,

Les annonces en lien avec l'évolution du COVID 19 effectuées ces derniers jours par le Président de la République, le Premier Ministre et le Ministère de l'Education Nationale imposent à l'ensemble des écoles et établissements de notre pays des mesures tout à fait exceptionnelles qui selon toute vraisemblance vont nous concerner au moins pour les deux à trois semaines à venir (à confirmer).

Dans ce contexte, nous souhaitons vous signifier tout notre soutien et vous assurer que nous sommes à vos côtés pour vous aider au mieux face à ces situations encore jamais vues.

Ce message concerne particulièrement la continuité pédagogique.

Il s'insère dans la continuité des informations qui vous ont été adressées par le Ministère et par les autorités académiques (notamment, la DANE en ce qui concerne les outils de communication à distance avec les élèves : <http://dane.ac-clermont.fr/co/maclassemaison.html>).

Il complète les protocoles édictés pour vos élèves avec vos chefs d'établissement.

La continuité pédagogique permet de maintenir un lien entre l'élève et ses professeurs (voir le document en PJ).

Ce lien avec l'école et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité.

L'élève scolarisé dans le second degré a besoin d'être accompagné dans l'appropriation des ressources et des outils. Ses professeurs, le chef d'établissement, avec l'appui des corps d'inspection, veillent à ce que chaque élève renforce et poursuive ses apprentissages, en se référant aux ressources adaptées à son niveau.

La continuité pédagogique est destinée à s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages. Les activités proposées s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe auparavant et/ou dans une préparation possible de ce qui sera fait dès le retour dans l'établissement.

A ce titre, nous savons que vous saurez proposer des activités appropriées aux élèves qui vous sont confiés. Vous avez l'habitude pour la plupart d'entre vous de travailler avec des outils numériques, et notamment dans le suivi de vos élèves et étudiants. La continuité pédagogique s'étend comme le travail que vous continuerez à donner à vos élèves et étudiants durant cette période à venir, à distance : il s'agit que ce travail soit planifié et dosé. Nous vous joignons un mode opératoire portant sur l'utilisation de « Pronotes » pour ses outils de suivi et d'évaluation, conçu par un collègue de l'académie. Vous savez également que nous disposons en académie des espaces TRIBU pour les classes de STMG et les BTS, régulièrement mis à jour par les collègues.

- De nombreux sujets de STMG : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_319998/fr/baccalaureat-stmg
- Des données à jour :
 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques?theme=27>
 - <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>
- Sur le projet STMG en GF : <https://creg.ac-versailles.fr/demarche-projet-en-terminale-stmg-gestion-finance>
- Sur le projet STMG en RH and Co : <http://disciplines.ac-montpellier.fr/economie-gestion/tags/prod-rhc-stmg>

L'inspection générale d'Économie et gestion a par ailleurs communiqué différents liens, que vous utilisez peut-être déjà, sur lesquels vous pourrez trouver des ressources nationales :

« Pour cette période très spéciale qui s'annonce, la problématique de la continuité pédagogique devient un enjeu fort et conduit les enseignants à se projeter massivement dans l'utilisation de ressources à distance. Si cela semble à portée pour certains enseignants, pour d'autres, non encore très rompus aux usages pédagogiques numériques, cela peut être assez déstabilisant.

Il est donc plus jamais que nécessaire de conseiller aux enseignants d'utiliser la masse considérable de ressources publiées dans les centres nationaux de ressources relevant de l'économie gestion, listés ci-dessous par ordre alphabétique :

CERPEG : <http://www.cerpeg.fr/>

CERTA : <https://www.reseaucerta.org/>

CRCF : <http://crcf.ac-grenoble.fr/>

CRCM-TL : <http://www.crcm-tl.fr/>

CRCOM : <https://crcom.ac-versailles.fr/>

HOTELLERIE-RESTAURATION : <http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/>

METIERS DE L'ALIMENTATION : <http://www.metiers-alimentation.ac-versailles.fr/>

Il est également important de rappeler que ces sites, s'ils sont centrés en partie sur tel ou tel diplôme, enseignement ou filière, s'adressent à l'ensemble des professeurs d'économie gestion, au-delà des lieux d'exercice, des spécialités et des statuts.

Par ailleurs la banque nationale de ressources Edubase recense des ressources publiées sur différents sites institutionnels. Elle est présentée à l'adresse <https://eduscol.education.fr/ecogest/usages/edubase> et accessible à l'adresse [https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline\[0\]=%C3%89conomie%20et%20gestion](https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline[0]=%C3%89conomie%20et%20gestion) (un moteur de recherche permet de sélectionner les ressources) ».

Nous savons cette période exceptionnelle et difficile. Vous pouvez compter sur notre accompagnement pour répondre au mieux à vos questions.

Bien à vous tous,

Catherine CHIIFE et Catherine ROSSO

IA-IPR d'Économie et gestion

